

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 75 (1987)

Heft: [3]

Artikel: Carnet de FS

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278228>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Trop, c'est trop



Il y en a qui sont allergiques à la féminisation du langage. Ainsi la personne qui, rédigeant un communiqué pour annoncer une conférence de Claude Ritschard sur « Corot et le paysage », désigne la conférencière (car cette Claude est bien une femme) comme l'« assistant conservateur » au Musée d'Art et d'Histoire de Genève. Mais il y en a qui dépassent les bornes. Un article de *Terre Nouvelle* de janvier-février 1987 nous parle d'un livre de Christine von Garnier intitulé « La Namibie vue de l'intérieur ». Mais qui est donc Christine von Garnier ? C'est le « nouveau secrétaire romand de Pain pour le Prochain ». On croyait pourtant savoir que le mot « secrétaire » s'employait aussi au féminin.

En revanche, les Fribourgeois-es



se montrent conséquent-es dans leurs choix. Une femme a été élue au Conseil d'Etat ? Eh bien ! la Chancellerie cantonale a rédigé des directives précises : elle sera appelée « Mme la conseillère d'Etat », et il faudra dire, si l'on s'adresse au Conseil d'Etat in corpore, « Madame et Messieurs les conseillers d'Etat ». Un seul point noir : les députés s'adresseront à elle, au Grand Conseil, par l'appellation : « Madame le commissaire du gouvernement ». Il paraît que le mot « commissaire » n'existe pas au féminin. C'est qu'on ne regarde pas la télévision à la

chancellerie fribourgeoise : il fut un temps, pas si lointain, où la série « Madame et ses flics », relatant justement les aventures tragi-comiques d'une commissaire, remportait un grand succès dans les familles !

245 à 10,



telle est la proportion, en ville de Zurich, des rues portant le nom d'un homme et de celles portant le nom d'une femme. Le nombre des Zurichoises du passé méritant un tel hommage dépasse sans doute la dizaine, mais pourquoi l'histoire, qui oublie si facilement les femmes dans les manuels d'enseignement, s'en souviendrait-elle sur les murs de nos villes ?

Les étudiants suisses



ont une patronne. C'est Barbara Schulz, étudiante à l'Ecole Polytechnique de Zurich, qui préside cette année l'Union nationale des étudiants suisses. Inutile de préciser que, depuis sa création il y a plus de 60 ans, cette association n'avait jamais élu une femme à sa tête.

A Crans-Montana



les skieuses suisses ont remporté les succès que l'on sait. Pourtant, à en croire *Le Matin* du 2 février, il y a eu la moitié moins de spectateurs pour assister à la descente féminine qu'à la descente masculine. Les exploits des sportives, même des plus brillantes, ne constitueraient-ils aux yeux de certains qu'un spectacle de deuxième choix ?

Suffoquées,



nous sommes restées suffoquées en découvrant ce passage d'un article paru dans la *Tribune de Genève* du 22 janvier, à propos de la parution du dernier numéro de la *Revue du Vieux-Genève* : « A noter que près de la moitié des historiens qui ont rédigé ces articles sont des femmes. Ce qui ne les empêche nullement (c'est nous qui soulignons) d'aborder (d'une façon très fouillée) les sujets les plus sérieux ». Quand on vous disait : suffoquées...



Gérer l'administration de **Femmes Suisses**, ce n'est pas une sinécure. Cela demande même tellement de qualités que si nous les voyions figurer dans une offre

d'emploi émanant d'une entreprise masculine, nous n'hésiterions pas à traiter le patron de sombre exploiteur. Mais cette fois nous l'avons trouvée, celle qui les possède toutes, et qui nous en fait bénéficier avec le sourire en plus.

C'est Elisabeth Hallauer, désormais, qui tient la barre. Féministe engagée, particulièrement active dans l'association « Femmes, féminisme et recherche », elle a décidé d'emblée que **Femmes Suisses** devait continuer à suivre sa pente, pourvu que ce soit en montant.

Merci Elisabeth !

Délai de rédaction pour le prochain numéro : lundi 9 mars 1987



et le Mouvement féministe fondé en 1912 par Emilie Gourd

Soutenu par l'Association suisse pour les Droits de la Femme

Adresse du journal :
Case postale 323,
1227 Carouge/GE

Présidente du Comité du journal :
Martine Chaponnière

Rédactrice responsable :
Silvia Lempen

Equipe de rédaction : Jacqueline Berenstein-Wavre, Perle Bugnion-Secretan, Martine Chaponnière, Corinne Chaponnière, Simone Chapuis, Eliane Daumont, Odile Gordon-Lennox, Michèle Michellod

Correspondantes cantonales : Catherine Cossy (Suisse alémanique), Cilette Cretton (VS), Béatrice Geinoz (FR), Nicole Rohrbach (JU-BE), Françoise Linder (VS), Irène Brossard (NE)

Rédaction, services de presse : Silvia Lempen, (021) 29 51 21

Administration et abonnements : Elisabeth Hallauer, (022) 42 64 60

CCP : 12-11 791

Publicité : s'adresser à l'administration, (022) 42 03 15

Impression : Etablissements Ed. Cherix et Filanosa SA, Nyon

Couverture : E. Ruey-Ray

Maquette : A. Stumpges

Editeur : Association « Femmes suisses et le Mouvement féministe » fondée en 1912, Genève

Abonnements : 1 an : Suisse Fr. 38.—

Etranger : Fr. 44.—

renouvelés d'office, sauf dénonciations préalables

Prix du numéro : Fr. 3.80

Copyright :

Femmes suisses ©, 1987